

Conseil municipal du vendredi 7 septembre 2012

Réfection de la cuve de notre château d'eau

Les travaux ont démarré comme prévu le lundi 3 septembre sous l'étroite surveillance de l'ARS (Agence régionale de santé). Ils dureront jusqu'à la Toussaint. Durant ces travaux, la route forestière qui dessert le site est fermée à la circulation toutes les nuits ainsi que les week-ends.

Protection des captages

Suite au CODERST de juillet, nous avons reçu l'arrêté de la Préfecture. Le géomètre ayant cadastré les zones de protection avant l'été, les grillages de protection ont pu être commandés. Ils seront posés cet automne.

Quant au raccordement du nouveau puits, le cabinet d'études nous soumettra son projet incessamment de façon que nous puissions lancer les appels d'offres travaux en fin d'année, demander les subventions et commencer les travaux au printemps dès après le vote du budget.

Eau/assainissement

Le remplacement des canalisations d'assainissement rue du Contour au regard du parking de l'école se fera finalement durant les vacances de Toussaint. Sinon les travaux prévus rue du Contour, rue de la Besse, rue et impasse de la Noue Aubain démarreront semaine 39 (fin septembre) pour se terminer semaine 50 (début décembre).

Chemin du Fahys

Une réunion sur chantier a eu lieu le 24 juillet. L'entreprise viendra courant septembre pour une finition au plus tard à la Toussaint. L'aide du « fonds européen agricole pour le développement rural pour le soutien à la desserte forestière » nous est parvenu cet été en complément de l'aide du Conseil général.

Travaux 2013

Trois dossiers sont prévus : le déplacement des services techniques, l'aménagement du rez-de-chaussée de l'ancienne école primaire et des espaces compris entre celle-ci et le cimetière. Le conseil autorise le maire à lancer les consultations pour la maîtrise d'oeuvre afin d'être en mesure, dès janvier de connaître les sommes à inscrire au budget, de pouvoir demander les subventions correspondantes et commencer les travaux au printemps 2013.

CCAS

Monsieur Marcel Chevalme est nommé membre titulaire représentant le Conseil municipal en remplacement de Mme Géraldine Colléoni.

Prochain conseil : mercredi 3 octobre